

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/06-341-1036 du 30/01/06

ORGANISATION DES BACCALAUREATS ET EXAMENS PROFESSIONNELS - BESOINS DE FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMENS

Destinataires : Les chefs d'établissement du second degré publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Franck NACACHE - Fax : 04 42 38 73 45

Il est rappelé aux établissements qui sont **centres d'examens** pour la session 2006 qu'ils doivent impérativement faire connaître leurs besoins en fournitures papeterie, en adressant par fax à l'attention de M. NACACHE la ou les annexes parues à cet effet au

BA n°332 du 14 novembre 2005.

Les établissements ayant déjà retourné à nos services lesdites annexes dûment complétées ne sont évidemment pas concernés par la présente relance.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.